

**Intervention de S.E.M. Romain Schneider,
Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire du Luxembourg**

ECOSOC - Segment opérationnel

New York, le 23 février 2015

L'agenda de développement de l'après-2015 est en train de prendre forme et nous nous dirigeons vers un nouveau modèle global et durable de développement. Cela veut dire que les rôles et responsabilités, ainsi que les besoins et priorités devront être redéfinis et la valeur ajoutée de chaque acteur réévaluée. Dans ce cadre, j'applaudis ces discussions très opportunes autour du positionnement à long terme du système de développement de l'ONU, ainsi que du rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre du QCPR.

Le Luxembourg encourage depuis de nombreuses années le « ONE UN » et les agences onusiennes à travailler plus étroitement ensemble. De grands progrès ont été réalisés mais malheureusement ce n'est pas assez. Les résultats parfois surprenants du rapport du Secrétaire général montrent que nous ne pouvons pas montrer du doigt un seul coupable. Nous tous, le système onusien, les pays donateurs et bénéficiaires, devons travailler ensemble pour rendre le système onusien ainsi que nos propres efforts plus efficaces et durables et plus pertinents pour l'agenda de développement de l'après 2015.

Dans ce contexte, je confirme que le Luxembourg pratique de moins en moins de « *tight earmarking* » de ses contributions « *non-core* », qui sont devenues de plus en plus flexibles. Nous avons toujours essayé de mettre nos contributions « *non-core* » dans un panier commun et avons encouragé les agences à travailler ensemble sur des programmes conjoints où leur expertise respective était requise. Les résultats escomptés n'ont pas toujours été atteints. Il peut s'avérer contre-productif, si les donateurs essaient de forcer les agences onusiennes dans un cadre commun là où il n'y a pas de volonté ou de capacité de le faire. Le système onusien devra travailler en plus étroite collaboration pour rester pertinent dans le monde de l'après-2015.

Notre objectif commun d'éradication de la pauvreté est multisectoriel par définition, tout comme la majorité des secteurs prioritaires où nous intervenons, p.ex. la santé, l'éducation ou encore le développement rural. La nature changeante de notre monde, ainsi que les besoins et priorités changeantes des pays en voie de développement requièrent le système onusien de fonctionner en synergie plus que jamais. Cela signifie de ramener leur expertise respective autour d'un sujet multisectoriel, comme je l'ai vu au Niger et au Laos, mais va encore beaucoup plus loin, avec des opérations conjointes, des services et bureaux communs, etc. Cela ne rendra pas seulement le système onusien plus efficace, mais réduira éventuellement les coûts de transactions et facilitera la tâche aux pays bénéficiaires.

L'ONU est toujours tentée d'utiliser ses propres systèmes et procédures, qui, dans certains endroits sont excellents, mais qui, si nous parlons de développement durable, ne sont certainement pas durables. Nous encourageons le système onusien à soutenir les pays à bâtir et renforcer leurs systèmes nationaux et à développer les capacités nécessaires.

Nous avons aujourd'hui une bonne idée de ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas, ainsi que des obstacles auxquels nous faisons face. Le rapport du Secrétaire Général les a mis en évidence d'une manière très claire. Par ailleurs, les discussions autour du concept « *UN Fit for purpose* » pour l'après-2015 aideront à cadrer nos efforts. Vu cette reconnaissance de tous les acteurs, le moment est venu de rejoindre nos forces et de passer de la parole aux actes.

Le Luxembourg essaye de participer à ce mouvement en souscrivant aux principes de l'efficacité de l'aide en ligne avec les conclusions de Busan et Mexico. Nous sommes parmi les rares pays à allouer 1 % de son RNB à l'APD et en tant que tel, le Luxembourg est très engagé dans les processus de l'après-2015. Je tiens enfin à rappeler que des événements majeurs, comme la Conférence de financement pour le développement d'Addis Ababa en juillet, le Sommet des objectifs de développement durable en septembre, mais aussi la COP21 en décembre, auront lieu sous présidence luxembourgeoise de l'Union européenne.

Je vous remercie.